

Délibération du Conseil de Communauté

Extrait du registre des délibérations du Conseil de Communauté

Membres élus : 78
Membres en fonction : 78
Membres présents : 45
Membres absents : 33
Procurations : 21

Séance du 26 juin 2024

L'an deux-mille-vingt-quatre, le mercredi 26 du mois de juin, à 18 h, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni au Centre de Secours Principal des Trois Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc Deichtmann, Président de Saint-Louis Agglomération

Date de convocation : 20/06/2024
Date de transmission : 02/07/2024
Date de mise en ligne : 03/07/2024

Présents :

Mme BACH Céline, M. BACHMANN Florian, M. BAUMLIN Christian, M. BERNASCONE Gilbert, M. BOHLY Dominique, M. CAPON Patrick, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. DELMOND Max, Mme FRANCOIS Christine, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, M. GASSER Lucien, M. GISSY Bertrand, M. JUCHS Bernard, M. KASTLER André, M. KERN Gérard, M. KNIBIELY Philippe, Mme KUNTZ Valérie, M. LATSCHA Gaston, M. MILINTENDA Carmelo, M. OTMANE Rémy, M. PFENDLER Pierre, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianna, M. RODDE Stéphane, M. ROUDAIRE Joël, M. SCHACHER Francis, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine, Mme SFEIR Lola, M. SIBOLD Clément, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRIBY Patrick, M. STRICH Vincent, M. TSCHAMBER Yves, Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, M. TURRI Pascal, M. UEBERSCHLAG André, Mme WILLER Christèle, M. ZELLER Thomas, Mme ZINGLE Mireille, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :

M. ADRIAN Daniel, Mme CAZES Hélène, Mme CHAPPEL Josiane (pouvoir à M. LATSCHA Gaston), Mme DINTEN Françoise (pouvoir à M. BACHMANN Florian), M. ECKES Raymond (pouvoir à Mme SCHMIDIGER Pascale), M. FERON Jules (pouvoir à Mme BOHLY Dominique), Mme FERRANDEZ Françoise, M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin (pouvoir à M. KNIBIELY Philippe), Mme GERTEIS Stéphanie (pouvoir à M. GISSY Bertrand), M. GIEGELMANN Hubert (pouvoir à Mme CHOQUET Sylvie), M. GINDER Philippe (pouvoir à M. TURRI Pascal), Mme HELGEN Sandrine, M. KAHRIC Franck, M. KANNENGIESER Bernard (pouvoir à M. CAPON Patrick), Mme KIBLER-KRAUSS Sabine (pouvoir à M. KERN Gérard), Mme LEFEBVRE Martine (pouvoir à Mme SCHMITT-MEYER Sandrine), M. LITZLER Thierry (pouvoir à M. PFENDLER Pierre), M. MARTIN Anthony, M. MEYER Jean-Paul (pouvoir à M. GASSER Lucien), M. MULLER Hubert, M. MULLER Jean-Luc, M. MUNCH Paul-Bernard, Mme MUTH Sandra (pouvoir à M. SCHICKLIN Julien), M. PILLERI Angelo (pouvoir à M. Milintenda Carmelo), M. RIBSTEIN André, Mme RINQUEBACH Ariane (pouvoir à M. PISARONI Gabriel), Mme ROSSE Christiane (pouvoir à Mme BACH Céline), M. SCHICCA Daniel (pouvoir à M. SCHMITTER Bernard), Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel, Mme TRENDEL Isabelle (pouvoir à M. KASTLER André), M. WIEDERKEHR Denis, Mme WOGENSTAHL Nadine (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), M. WOLGENSINGER André, Mme ZAKRZEWSKI Valérie (pouvoir à Mme FRANCOIS Christine),

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

8^{ème} QUESTION

Convention d'objectifs et de moyens à conclure avec l'association G'RHIN DE SEL, membre du collectif de l'Archipel de Kembs, et France Active Alsace (DELIBERATION n°2024-107)

L'association G'RHIN DE SEL est membre du collectif de l'Archipel de Kembs qui réunit des associations de citoyens, la municipalité et les écoles. Ses actions s'inscrivent dans les axes du Projet Alimentaire Territorial porté par Saint-Louis Agglomération, notamment en favorisant une agriculture de proximité, favorable à la protection des ressources, et en créant du lien avec les citoyens.

Dans le cadre de sa recherche de financement, G'RHIN DE SEL a pris connaissance du dispositif nommé OKOTE, lancé à l'initiative de France Active Alsace. Il s'agit d'une plateforme, qui se positionne comme un accélérateur de projets à fort impact social et/ou environnemental sur le territoire alsacien, et qui propose une solution de financement mobilisant trois sources conjointes : les dons des citoyens, et les participations de partenaires publics et privés. Cela fonctionne sur le principe de l'abondement participatif : pour chaque euro collecté, chaque partenaire abonde du même montant.

Dans ce cadre, l'association G'RHIN DE SEL a sollicité une participation de Saint-Louis Agglomération à hauteur de 5 000 €, pour lui permettre de lancer une première campagne OKOTE portée par France Active Alsace, participation dont l'attribution a été approuvée par délibération du Conseil de Communauté du 27 mars 2024.

Etant donné le caractère pédagogique du projet qui s'inscrit dans la démarche Ruralité de l'agglomération, et le caractère innovant de ce financement sur le territoire, il est ainsi proposé au Conseil de Communauté :

- d'approuver les modalités de la convention d'objectifs et de moyens tripartite avec G'Rhin de Sel et France Active Alsace telle que ci-annexée ;
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer ladite convention ainsi que tout document ou avenant nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Après délibération, le Conseil de Communauté

☞ approuve à l'unanimité ces propositions.

La Secrétaire de séance,

Pascale SCHMIDIGER

Pour extrait conforme,
Saint-Louis, le 1^{er} juillet 2024

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMAN

